



N° 6423  
Reçue le 29.06.2022  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 29.06.2022

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 29 juin 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Sports.

Il y a 5 ans, le Tour de France, l'une des plus grandes manifestations sportives du monde, a fait escale au Luxembourg. En effet, en 2017 le départ d'une étape fut donné à Mondorf-les-Bains et le « Tour » a traversé notre pays par la suite. Une arrivée d'étape de cette plus grande course cycliste du monde dans notre pays remonte à 2006, à Esch-sur-Alzette. Cette année, le Tour arrivera à Longwy (F), donc à la frontière du Luxembourg.

Comme le Tour de France ne représente pas seulement un événement sportif exceptionnel mais une occasion unique de présenter les différents pays et villes traversés par les meilleurs coureurs cyclistes mondiaux, j'aimerais savoir de Monsieur le Ministre si le Luxembourg entend poser sa candidature pour un prochain « Grand départ » ou une arrivée du Tour pour les années à venir ? Ceci d'autant plus que nous pouvons compter sur le soutien de grands champions cyclistes luxembourgeois dans les démarches nécessaires.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Mars di Bartolomeo".

Mars di Bartolomeo  
Député



**Réponse du ministre des Sports Georges Engel à la question parlementaire n° 6423 de l'honorable député Mars di Bartolomeo à la question parlementaire au sujet de la candidature pour un prochain « Grand départ » ou une arrivée d'étape du Tour de France**

Depuis ses origines en 1903, le Tour de France a fait 8 passages au Grand-Duché de Luxembourg, une arrivée d'étape en 1947, un passage en 1967, une arrivée d'étape en 1968, un Grand Départ avec prologue et deux étapes en 1989, une étape contre-la-montre en 1992, un 2e Grand Départ avec prologue et une étape en 2002, une arrivée et un départ en 2006 et dernièrement, un passage à travers le pays et un départ en 2017.

Il est évident que le Tour de France est le plus grand événement sportif annuel de portée mondiale. Outre l'aspect sportif hautement professionnel, les retombées économiques et financières sont immédiates, notamment celles liées au tourisme dont les effets perdurent encore les années suivantes. Plusieurs études réalisées par des villes étapes ont fait ressortir un retour en investissement certain d'un passage du Tour diffusé dans près de 200 pays du monde entier. Un nouveau passage de la Grande Boucle sur le territoire luxembourgeois aura sans aucun doute un impact sur la promotion de l'image de marque du Luxembourg à l'étranger et sur la notoriété du pays. Un Grand Départ, une arrivée ou un départ d'étape assureront un rayonnement économique, culturel, sportif, touristique et politique du Grand-Duché de Luxembourg dans le monde entier.

C'est pourquoi, et compte tenu du fait que le dernier passage du Tour remonte à 2017, je ne manquerai pas de saisir prochainement le Conseil de Gouvernement pour lui demander de me donner mandat à approcher les organisateurs du Tour de France en vue d'un prochain passage du Tour de France au Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 1er juillet 2022

Le Ministre des Sports

(s.) Georges Engel